

Landry Morin est un conseiller en placement, enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers, de l'Ontario Securities Commission ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon. La firme a été fondée en 2002 par Jean-Luc Landry et Richard Morin. Jean-Luc Landry est un économiste et gestionnaire de portefeuille de renom ayant une feuille de route de plus de 35 ans dans le domaine financier. Il a notamment été président de Bolton Tremblay puis de Montrusco Bolton de 1987 à 2000. Richard Morin a 25 ans d'expérience dans les marchés financiers. Il a travaillé à la Bourse de Montréal et à la Banque Nationale. Il a par ailleurs conseillé des organismes de réglementation au Québec et à l'étranger.

En accord avec les meilleures pratiques de l'industrie et les lois et règlements en vigueur dans son secteur d'activités, Landry Morin a mis en place une structure qui assure la sécurité des actifs de ses clients privés et des détenteurs des Fonds Landry Morin.

Garde de valeurs – client privés

Les actifs – valeurs et liquidités – des clients de Landry Morin sont confiés en garde à Services Institutionnels TD Waterhouse, une filiale de la Banque TD et le plus grand courtier chargé de compte au Canada. Chaque client de Landry Morin ouvre un compte personnel chez TD Waterhouse, y contribue directement ses actifs et reçoit un état de compte mensuel directement de TD Waterhouse.

Landry Morin et ses employés n'ont aucunement accès aux actifs des clients. Plus spécifiquement, ceci veut dire que TD Waterhouse refusera de transférer de l'argent à tout autre compte de banque que le vôtre, tel que vous le désignez lors de l'ouverture de votre compte chez eux.

TD Waterhouse est membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Dans le cas très improbable d'une faillite de cette firme, les clients bénéficient donc d'une protection de \$1 million par compte, couvrant les titres et les liquidités dans le compte. De plus, le passif de TD Waterhouse (après la couverture du FCPE) est entièrement garanti par la Banque TD.

Les Fonds Landry Morin

Structure juridique

Les Fonds Landry Morin sont des fiducies totalement distinctes de la firme, dont le fiduciaire est Computershare, un des leaders mondiaux dans le domaine.

Réglementation

Comme la firme qui les gère, les Fonds Landry Morin sont enregistrés auprès des autorités de valeurs mobilières canadiennes, dont l'Autorité des marchés financiers, et sont soumis à des inspections régulières, dont la dernière a eu lieu à l'été 2009.

Garde de valeur – Fonds Landry Morin

Les actifs des Fonds Landry Morin sont en garde auprès de J.P.Morgan (pour le Fonds momentum long short) et Compagnie Trust CIBC Mellon (pour les Fonds momentum canadien, américain et mondial).

J.P.Morgan est une des plus grandes firmes de services financiers au monde. Elle œuvre dans plus de 60 pays et compte parmi ses clients certaines des plus grandes compagnies et institutions au monde ainsi que bon nombre de gouvernements. J.P.Morgan et ses filiales sont réglementées notamment par la Securities and Exchange Commission, le New York Stock Exchange et le Financial Industry Regulatory Authority.

CIBC Mellon est une institution financière détenue à parts égales par la Banque CIBC et BNY Mellon. Elle est un des principaux gardiens de valeurs canadiens. Elle sert environ 1 200 clients institutionnels et administre plus de \$ 900 milliards d'actifs. Comme les banques canadiennes, Compagnie Trust CIBC Mellon est une institution financière réglementée au niveau fédéral et est supervisée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Landry Morin et ses employés n'ont aucunement accès aux actifs des Fonds.

Administration des Fonds

L'administration des Fonds – comptabilité, calcul quotidien de la valeur liquidative, tenue du registre des détenteurs d'unités – est confiée à CIBC Mellon.

Vérification

La vérification des fonds Landry Morin est effectuée par KPMG.

Décembre 2009